

Association ACCOMPLIR

49, rue Saint-Denis Paris 1^{er} – www.accomplir.asso.fr – contact@accomplir.asso.fr – 01 40 28 06 21

Paris, le mercredi 3 décembre 2008

Monsieur Bertrand DELANOE
Maire de Paris

Monsieur le Maire,

Bien que nous soyons dans le 2ème arrondissement, je vais vous parler du projet de rénovation du jardin des Halles pour deux raisons : parce que le Jardin des Halles est LE jardin du 2ème, qui n'a pratiquement aucun espace vert, et que beaucoup d'habitants du 2^{ème} ont signé la pétition qui vous sera remise tout à l'heure.

La concertation sur le jardin est maintenant terminée et vous vous apprêtez à passer les marchés de réalisation à l'architecte David Mangin. C'est donc le moment de tirer les premiers bilans.

En 2004, vous avez promis que vous traiteriez le quartier des Halles « avec douceur ». Aujourd'hui le Jardin des Halles va être ravagé, et tout ce que nous aimons et qui fonctionne dans ce jardin sera détruit.

En 2004, vous avez promis que la rénovation du jardin ferait l'objet d'une concertation. Quand la concertation a commencé en juin 2006, le jardin était déjà entièrement dessiné. Vous aviez laissé carte blanche à l'architecte et aucune de nos demandes principales n'a été prise en compte.

Pour la concertation sur le bâtiment, nous avons en face de nous M. Caffet, qui était capable de prendre certaines décisions et d'infléchir le projet quand un consensus fort se dégagait. Pour la concertation sur le jardin, nous avons en face de nous M. Contassot, puis Mme Giboudeaux, qui n'ont cessé de nous répéter que c'était vous qui « arbitriez ». Or non seulement vous n'étiez jamais présent aux réunions de concertation, mais vous n'avez organisé pratiquement aucune réunion publique. Comment parler de concertation si nous n'avons jamais en face de nous le décideur et si par conséquent nous ne pouvons jamais tenter de le convaincre ni d'infléchir ses décisions ?

Vous avez déclaré à plusieurs reprises, à propos du jardin, que pendant deux ans vous aviez « écouté » et que maintenant il était temps de « faire ». Comment pouvez-vous dire que vous nous avez écoutés alors que dès 2004, à un moment où tout était encore a priori ouvert, des centaines d'habitants vous demandaient déjà le maintien du jardin Lalanne et de la place Cassin ? En juin 2007, à l'occasion du jury du concours du bâtiment, vous m'avez dit personnellement que vous aviez compris qu'il était impossible de supprimer la place Cassin. Pourtant, elle est bel et bien supprimée. Mme Hidalgo prétend que « l'esprit de la place Cassin » se retrouvera dans l'aménagement qui va la remplacer : mais c'est faux, ce sera une « anti Place Cassin » et les gens l'ont très bien compris quand nous avons matérialisé sur le sol, plusieurs samedis de suite, l'emmarchement que l'architecte a prévu à la place. Alors qu'appellez-vous au juste « écouter » ?

Il serait parfaitement légitime que vous « arbitriez » s'il y avait eu des divergences impossibles à surmonter entre les participants à la concertation. Mais pendant deux ans, toutes les associations, appuyées par les maires des deux arrondissements, ont clamé leur opposition à ce projet de jardin. Votre « arbitrage » ne serait-il pas plutôt une décision « arbitraire » ?

Pendant la campagne municipale, lors d'une réunion organisée par Accomplir, nous avons demandé aux candidates PS du 1^{er} et du 2^{ème} arrondissement ce que vous comptiez faire pour le jardin des Halles, sachant que la concertation s'était interrompue depuis six mois. Mme Wiewiorka nous a répondu que votre objectif était de parvenir, sur le jardin, au même consensus que sur le bâtiment. Beaucoup d'entre nous ont voté pour vous en se disant qu'enfin vous nous aviez entendus. Pas du tout, c'était juste un mensonge d'un cynisme incroyable, puisque aussitôt les élections terminées, vous avez planifié la réalisation du projet Mangin pratiquement tel quel !

La liste des promesses non tenues et des mensonges serait longue. Vous nous aviez dit que si le jardin Lalanne était supprimé, nous aurions la même chose en mieux, que le jardin Lalanne serait juste « déplacé ». C'est faux : d'abord on ne peut pas « déplacer » la végétation d'un jardin, ensuite le cahier des charges de la future aire de jeux montre qu'il n'y aura ni relief, ni parcours, ni jeux d'eaux, ni variété végétale.

Vos adjoints recommencent à déclarer dans la presse que le jardin Lalanne est supprimé parce qu'il est dangereux : c'est faux ! Nous avons demandé un audit de sécurité qui a prouvé que le jardin n'était pas structurellement dangereux, à l'exception d'un tout petit enclos. Des devis ont été réalisés pour remettre l'ensemble aux normes de sécurité, mais assez vite les travaux ont été freinés puis abandonnés, de peur sans doute que la fréquentation redevienne tellement forte qu'il serait impossible de le fermer.

On a prétendu aussi que le jardin Lalanne « gênait » la vue devant la future Canopée. Mais selon la version finale du projet, le jardin Lalanne sera remplacé par un bouquet d'arbres, qui eux, apparemment, ne gêneront pas la vue ? Encore un argument fallacieux. Le Jardin Lalanne gênerait aussi les circulations, alors que, à côté du bosquet d'arbres en question, l'architecte a prévu un parvis plus grand que la place des Innocents !

Nous affirmons que, malgré tous ces mensonges, le jardin Lalanne pourrait parfaitement être conservé si vous le décidiez. Le dernier argument qu'on nous ait opposé, c'est que M. Franjou, le fonctionnaire en charge du projet, estime que c'est l'endroit le plus commode pour installer les cabanes du futur chantier de la Canopée. Mais c'est également faux, car l'équipe Berger-Anziutti, le jour de sa désignation, nous avait explicitement dit que si vous le décidiez, ces cabanes pourraient parfaitement être installées un peu plus loin.

Il n'y a pas que la Place Cassin et le jardin Lalanne qui aient fait l'objet de fausses promesses. L'une des grandes justifications du projet de David Mangin était de rendre le jardin plus accessible en supprimant des clôtures, des obstacles, du relief. Résultat, il crée une grande pelouse où il se refuse absolument à tracer des allées, et qui sera très difficilement accessible aux personnes à mobilité réduite et aux parents avec poussettes, de même que les emmarchements qu'il crée tout le long du jardin côté Coquillière, jusqu'à la rue Montorgueil. Tout cela est en contradiction absolue avec son projet de 2004.

Vous-même avez déclaré dans la presse que ce jardin était destiné à « pacifier le quartier ». Les policiers nous disent qu'au contraire, il sera très dangereux. Il s'inquiètent

beaucoup de la création d'un grand parvis minéral, plus grand que la place des Innocents, du côté du jardin, auquel s'ajoutera – nous l'avons appris hier soir – la terrasse du niveau – 1 du Forum, qui devait être végétalisée et ne le sera pas, nouvelle promesse non tenue. On a observé dernièrement un retour des violences urbaines au centre de Paris et les policiers estiment que dans sa future configuration, avec ces trois grands espaces où la foule pourra se rassembler, et à l'arrière le petit « Champ de Mars » que constituera le futur jardin, cette zone sera très difficile à sécuriser. Ce n'est pas nous qui le disons, c'est la police.

Chaque fois que nous avons cherché à évoquer ces questions, nous nous sommes heurtés à vos adjoints, nous répondant que vous aviez déjà « arbitré » tout cela. Or, jamais nous n'avons pu en discuter avec vous. Vous avez toujours refusé de nous recevoir, vous ne répondez plus à nos lettres depuis longtemps.

L'ennui, c'est qu'en refusant systématiquement d'écouter, en accumulant les décisions arbitraires et en sacrifiant tout à l'objectif d'avoir terminé la Canopée pour les prochaines échéances électorales, vous allez vers un échec total sur ce projet et vous ne vous en rendez même pas compte.

Côté bâtiment, si la Préfecture fait correctement son travail, elle devrait vous refuser le permis de construire, pour une raison très simple : en construisant la Canopée avant la rénovation des espaces de transport, vous allez densifier le site et renforcer son attractivité, or les espaces transports sont d'ores et déjà sous-dimensionnés et vous mettez donc la sécurité des Parisiens et des Franciliens en danger.

Côté jardin, les 2150 pétitions que notre président va vous remettre tout à l'heure, signées par des riverains, par des Franciliens et aussi par des touristes étrangers très attachés au jardin et à la Place Cassin, devraient vous faire prendre conscience que ce projet de jardin, loin de vous faire honneur, est absurde et sera extrêmement impopulaire.

Enfin, côté concertation, votre adjoint Hamou Bouakkaz est en train d'élaborer une Charte de la participation parisienne, mais comment parviendra-t-il à convaincre les Parisiens d'y adhérer, si le projet phare de ces deux mandatures reste entaché d'un déni de concertation aussi criant ? Il y a un cadavre dans le placard de la concertation parisienne, et tant que vous ne l'aurez pas tiré de là, vos déclarations en faveur de la démocratie participative sonneront comme de nouveaux mensonges.

Il est encore temps d'arrêter la spirale de l'échec. Vous pouvez revoir le calendrier des travaux, vous pouvez surtout suspendre ce projet de jardin catastrophique et relancer une concertation. Il y a trente ans, aux Halles, les élus ont fait arrêter un chantier alors que les premiers bâtiments atteignaient déjà trois mètres de haut. Vous avez la chance que rien encore n'ait été construit, que rien encore n'ait été démoli. Vous pouvez encore prendre les décisions qui permettront à ce projet d'être une réussite et non un échec. Le ferez-vous ?

Bien cordialement,

Pour le Bureau, la Secrétaire

Elisabeth BOURGUINAT